



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## Mozambique

Question écrite n° 17287

### Texte de la question

Mme Sylvie Andrieux-Bacquet souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation alimentaire alarmante au Mozambique. En effet, après avoir subi des inondations catastrophiques, le pays subit actuellement de plein fouet la sécheresse qui sévit dans toute l'Afrique australe. Ces fléaux climatiques successifs privent le pays, et par conséquent ses habitants, des récoltes agricoles nécessaires et place les Mozambicains face à une famine dévastatrice. Le Mozambique bénéficie certes du Plan alimentaire mondial (PAM) des Nations unies. Les moyens mis à disposition de ce programme restent toutefois nettement insuffisants au regard des besoins : depuis le début de l'année 2003, le nombre de Mozambicains nécessitant une assistance alimentaire a plus que doublé, passant de six cent mille à un million quatre cent mille, selon un rapport de l'Institut national de gestion des catastrophes du Mozambique. Elle souhaite donc savoir ce que le Gouvernement compte entreprendre pour répondre à la situation de détresse que connaît ce pays et au-delà, pour mobiliser la communauté internationale afin de faire face à la menace réelle de famine qui pèse globalement sur l'Afrique australe.

### Texte de la réponse

Le Mozambique a en effet été durement touché, tour à tour, par des inondations et une période de sécheresse. Plus généralement, c'est l'ensemble de l'Afrique australe qui a subi les conséquences de ces aléas climatiques. La France a très rapidement répondu aux appels des organisations internationales, comme le Programme alimentaire mondial (PAM), outre les actions qu'elle a engagées en son nom propre au Mozambique et dans le reste de la région. 10 MEUR ont été débloqués dès l'été 2002 pour faire face aux situations d'urgence alimentaire et humanitaire en Afrique australe. En 2003, 18 MEUR ont été alloués, toujours dans la même région, pour endiguer la crise alimentaire et au titre de programmes de développement axés sur la sécurité alimentaire. S'agissant de la réponse de la communauté internationale, la France a largement contribué, au sein de l'Union européenne comme du G8, à la sensibilisation des pays du Nord aux besoins alimentaires en Afrique australe. Les pays enclavés, comme le Lesotho, le Malawi et le Zimbabwe ont fait l'objet d'un traitement particulier. Le souci de préserver les marchés locaux des déséquilibres créés par l'aide directe est l'une des raisons pour lesquelles la France s'appuie sur son dispositif de coopération dans la région. Ainsi, l'annulation de la dette du Mozambique en novembre 2001, d'un montant de 79 MEUR, a été complétée par un programme C2D (contrat de développement-désendettement) à hauteur de 29 MEUR. Ce sont autant de moyens que ce pays, respectueux des règles de bonne gouvernance - comme l'a rappelé le ministre lors de sa visite à Maputo en juillet 2002 -, peut investir dans son programme de lutte contre la pauvreté absolue, en particulier dans les domaines de l'alimentation, de la santé et de l'éducation.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Sylvie Andrieux](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (7<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question** : 17287

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : affaires étrangères

**Ministère attributaire** : affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 28 avril 2003, page 3263

**Réponse publiée le** : 30 juin 2003, page 5120